

# Sculpture / atelier

C2A2-01 (Décret 2001)

**Cycle :** Master Approfondi (2<sup>e</sup> année Master 2 ans)

**Quadrimestre :** 1 et 2

**Volume horaire :** 153 h / semaine (450 h / an)

**Crédit :** 15

**Pondération :** 20

**Obligatoire :** à choix avec le Master Spécialisé et le Master Didactique

**Langue d'enseignement :** français

**Lieu :** École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSVAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

**Enseignant :** Dario Caterina, dario.caterina@esavl.be

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ Impliquer le conseil d'option et les professeurs dans la formation générale culturelle de l'étudiant.

Inciter l'étudiant à proposer des projets qui démontreront une capacité à formuler ses concepts ainsi qu'à démontrer la faisabilité technique de ses propositions pour examen par des spécialistes du domaine public et privé. Ces objectifs seront atteints par la mise au point d'une équipe pédagogique de spécialistes de la sculpture actuelle.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Évaluation formative continue : le processus de création sculpturale est lié à une autocritique constante. Dans ce sens, l'intervention régulière du professeur se fonde sur une évaluation formative continue.

Évaluation notée : exposition des travaux à la fin de chaque semestre.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

■ Pertinence / Singularité / Originalité / Qualité du travail artistique entrepris / Qualités techniques.

## OBJECTIFS

■ Réalisation de sculptures dans le respect de la personnalité de l'étudiant.

## CONTENU

■ Diverses techniques intégrées par le travail de l'étudiant.